

**Accessibilité universelle
Bilan des réalisations 2009-2011 de la Ville de Montréal**

Montréal, le 8 mai 2013 – La Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise procédera à une étude publique du bilan des réalisations de la Ville de Montréal en accessibilité universelle pour les années 2009 à 2011.

Lors de cette étude publique, la Direction de la diversité sociale présentera les principales réalisations en matière d'accessibilité universelle dans les 19 arrondissements et les 17 unités centrales. Par la suite, la Commission recevra les commentaires des personnes et organismes interpellés par le sujet.

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer aux séances publiques qui se dérouleront comme suit :

- DATE** Le mercredi 22 mai 2013 à 19 h – présentation du dossier et interventions des citoyens
 Le mardi 11 juin 2013 à 19 h – adoption des recommandations
- LIEU** Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est
 Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette étude publique est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

La documentation est également disponible en médias substituts, sur demande, en contactant Mme Marie-Chantal Chalifoux au 514-872-9851.

INSCRIPTION

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

ACCESSIBILITÉ

L'Hôtel de ville est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise est présidée par Mme Suzanne Décarie, conseillère de ville à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Temples. Mme Andrée Champoux, conseillère d'arrondissement de Verdun et M. Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est, agissent en tant que vice-présidents de la Commission.

Les membres sont : M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement de Saint-Léonard; M. Frantz Benjamin, conseiller de ville de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; Mme Caroline Bourgeois, conseillère de ville de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Temples; M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent; Mme Lise Poulin, conseillère d'arrondissement de Lachine; M. Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval; Mme Huguette Roy, conseillère d'arrondissement du Sud-Ouest et Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement du Sud-Ouest.

- 30 -

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
Téléphone : 514 872-3000